



Chaises Mars et Vénus, Mahdi Naïm.

FEMMES

C'est sur ce thème, et à l'occasion de la sortie de l'ouvrage « La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte », que nous avons rédigé ce bulletin.

Il a été pour le groupe l'occasion de revenir sur 10 années de réflexion et de pratiques depuis les Rencontres de 2001. Il nous a permis de mesurer le déplacement effectué (histoire des femmes, histoire du genre, histoire mixte), d'élargir la réflexion à l'enseignement de la géographie et de proposer des pistes pédagogiques.

Sommaire

- Editorial
- Coup de coeur
- A la Une

-
- Histoire
 - Géographie
 - Education civique ... juridique et sociale

-
- Baladiffusion
 - Rendez-vous
 - Informations institutionnelles

Responsabilité éditoriale, auteurs, contacts, abonnements

L'HISTOIRE ENSEIGNEE PEUT-ELLE VRAIMENT CONTRIBUER À UNE MEILLEURE ÉGALITE ENTRE FILLES ET GARÇONS ?

Lorsqu'en 1881 la loi de Jules Ferry instaure l'enseignement primaire, laïque, gratuit et obligatoire pour tous les garçons et toutes les filles, des lycées de filles s'ouvrent avec cependant des programmes différents de ceux des garçons. Pensés essentiellement pour des garçons des classes sociales élevées, ils restent sensiblement les mêmes alors qu'ils s'adressent dorénavant à des élèves des deux sexes et de toutes conditions sociales. Les lycées de filles ne préparent au baccalauréat qu'en 1924.

En 1957 un décret impose cette fois la mixité dans les classes, il le fait non pas, au nom d'une certaine égalité des chances, que la mixité serait censée privilégier mais parce que « la crise de croissance de l'enseignement secondaire ... nous projette dans une expérience (de la mixité) que nous ne conduisons pas au nom de principes, par ailleurs fort discutés, mais pour servir les familles au plus proche de leur domicile ». Depuis une trentaine d'années, la recherche s'intéresse aux inégalités sexuées qu'une mixité imposée, mais pas toujours pensée, a provoqué dans les classes de l'école primaire jusqu'au lycée et ce depuis les années 1960. La mixité, au même titre que la laïcité d'ailleurs, est considérée comme allant de soi. Elle est censée être le seul et meilleur moyen de réaliser l'égalité des chances entre filles et garçons. On peut pourtant se demander si tel est le cas ?

Dans les pays anglo-saxons où les deux systèmes perdurent, la question est régulièrement posée ; certaines études montrent que les filles réussissent mieux dans des écoles non mixtes, en particulier en sciences où elles feraient preuve d'une plus grande confiance en elles. Certains opposent à ce constat que si filles et garçons ont des scolarités différentes, c'est parce qu'ils sont différents, puisque hommes et femmes, induisant ainsi que différence et inégalité seraient constitutifs.

L'Ecole française vivrait-elle dans l'illusion d'une réelle égalité des chances entre les filles et les garçons que garantirait la mixité de son enseignement ? Les chercheurs ont entre autres constaté que, dans une séance de classe, filles et garçons ne sont pas sollicités de la même manière s'il s'agit d'une élève fille ou d'un élève garçon. Ainsi, dans une heure de classe, les garçons réputés plus turbulents seraient davantage interrogés que les filles qui, elles, savent patienter !

Marie Duru-Bellat¹ a montré que, par ses contenus et ses modes de fonctionnement pédagogiques, l'école forme des jeunes appelés à occuper des places non seulement différentes mais inégales. Les entretiens menés avec des élèves laissent également apparaître que les jeunes eux-mêmes anticipent dans leur « choix » ces « destins sociaux ».

Ces travaux contredisent ainsi le principe d'égalité des chances offert par le système scolaire.

Une Conventions interministérielle signée en 1984 sous le ministère d'Yvette Roudy créa les premières chaires d'études féministes en France. Une seconde Convention en 1989 s'intéressa davantage à l'orientation des filles dans les filières techniques. Peu suivies d'effet ces Conventions, et les textes législatifs, qui s'ensuivirent n'abordèrent pas de front les rouages sexistes du système éducatif français. Elles ne sont pas complètement restées lettre morte puisque une nouvelle Convention² interministérielle fut signée le 25 février 2000 (réactualisée en 2006) entre le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le Secrétariat des droits des femmes, le Ministère de la Recherche et de l'Education et celui de l'Agriculture. Ce texte fixa plusieurs axes de priorités : la promotion d'une éducation basée sur le respect mutuel des deux sexes ; une meilleure orientation scolaire et professionnelle des filles ; le renforcement des outils de promotion de l'égalité et de la formation des acteurs de l'éducation. Ont suivi plusieurs publications en

¹ L'Ecole des filles (1990)

² Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif. Dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale no 10 du 9 mars 2000.

particulier du CNDP, Centre National de Documentation Pédagogique³, pour une mise en œuvre dans les établissements et dans les classes. Quelques principes simples y furent rappelés : « enrichir le dialogue entre filles et garçons pour un véritable respect mutuel...aider les filles à lutter contre les stéréotypes... »

S'attaquer aux inégalités filles garçons à l'École consiste donc à tenter de modifier les représentations sur l'orientation, à prendre conscience que certaines propositions pédagogiques - comme celle que propose Brigitte Manoukian dans le texte qui suit - permettent de crever le fameux plafond de verre.

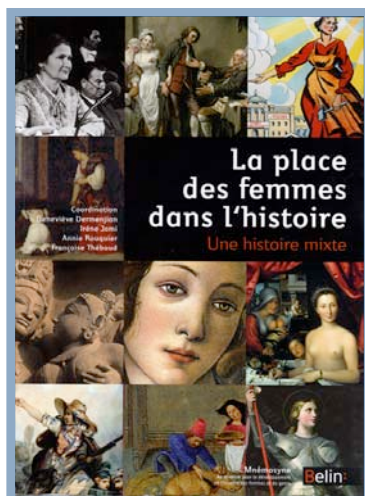
Dominique Santelli,
Collège Chevreul Champavier, Marseille.

[sommaire](#)

Coup de coeur

A l'occasion de la sortie en librairie du livre « *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte* », Dominique Santelli a réalisé un entretien avec Annie Rouquier, initiatrice des premières Rencontres de la Dur@nce de 2001, « *Les femmes dans l'histoire et le droit au passé* », et co-auteure avec Françoise Thébaud, Irène Jami et Geneviève Dermenjian de l'ouvrage paru chez Belin à la rentrée.

Pouvez-vous nous raconter l'histoire de l'élaboration de l'ouvrage ?



C'est une longue histoire. Le problème est « d'actualité » depuis trente ans au moins... Je répondrai d'abord par un survol pour des lecteurs non avertis (ce n'est pas le cas des habitués de la Durance). Le champ « histoire des femmes » a commencé à se constituer dans les universités dès les années 1970 (Aix-en-Provence a été l'un des deux premiers foyers de recherches, avec Paris VII). Des étudiantes touchées par le « mouvement des femmes » estimaient avoir droit à un passé qui ne soit pas seulement le roman national masculin politique et héroïque construit par la IIIe République, et souhaitaient que ce passé puisse être transmis. **Quarante ans** plus tard, le corpus constitué en France comme dans d'autres pays est impressionnant, mais n'atteint guère l'enseignement secondaire et élémentaire.

En 1970, les premières manifestantes féministes, en parlant de la femme du soldat inconnu, parlaient d'histoire... De la fin des années 1970 jusqu'à maintenant, se sont succédé des articles, pamphlets, rapports, critiquant les stéréotypes et les silences des manuels scolaires en général, de ceux d'histoire en particulier. **L'histoire enseignée** est considérée en France, depuis la fin du XIXe siècle, comme une **légitimation** des pouvoirs de décision à tous les niveaux de la société. Si l'on s'en tient aux quinze dernières années, on peut rappeler le rapport de l'Inspection Générale remis à Alain Juppé en 1997 : il souligne que ces caractéristiques des manuels freinent l'accès des femmes à l'égalité professionnelle, sociale et politique. Le Conseil de l'Europe en 2000, Annette Wieworka dans un rapport au Conseil économique et social français en 2004, l'Observatoire de la parité présidé par M.-J. Zimmermann, députée UMP, en 2007, la HALDE en 2008... Sans parler d'un bel article dans une étude du CNDP en 1995, font le **même constat**. Les Rendez-vous de l'histoire de Blois en 2004 se tiennent autour des femmes dans l'histoire. Celles-ci entrent dans les textes officiels au début du IIIe millénaire (escortées des esclaves et autres décolonisés), sous forme de quelques incitations très générales... Les formateurs ou inspecteurs qui rappellent ces incitations se voient demander avec quels

³ Filles et garçons à l'école : une égalité à construire. Sous la direction de Françoise Vouillot. Collection Autrement.

Filles et garçons à l'école : Réussir la mixité. Tdc - textes et documents pour la classe – CNDP.

supports transmettre ces nouveaux contenus. Les manuels proposent, eux, comme pour d'autres thèmes neufs concernant des minorités, une date, une phrase, un petit paragraphe parfois, un dossier, un chapitre exceptionnellement : rien qui change l'esprit général. Les femmes, qui ont toujours constitué la moitié des sociétés, des groupes sociaux et des minorités, se voient transformées en objet ponctuel (et optionnel) d'approfondissement comme l'art abstrait ou les églises romanes. Comment les enseignants auraient-ils pu faire autre chose eux-mêmes que des rajouts occasionnels ? Les femmes ne sont pas occasionnelles dans les sociétés.

Pour compléter ce rapide survol, il faut souligner que dans cette Académie, la situation est un peu particulière, car des formations ont eu lieu, des suggestions ont souvent été faites et le site est bien connu pour cela, y compris en Suisse... La question ici est-elle résolue ? Rebattue ? Seule une enquête systématique pourrait le dire et montrer éventuellement obstacles et progrès. Tout ce que la Durance pourra faire comme recension de pratiques nouvelles, puis d'utilisation de l'ouvrage proposé sera très utile pour la suite.

Vous avez choisi comme sous-titre « une histoire mixte ». Pourquoi ?

L'un des sens courants de l'adjectif mixte, reconnu par le dictionnaire, est : « Qui comprend des personnes des deux sexes ». L'histoire des femmes voulait sortir les femmes de l'invisibilité, elle a commencé avec des thèmes spécifiques : santé, maternité, statuts, exploitation, femmes exceptionnelles... Mais hommes et femmes ont toujours interagi : dès les années 1980, l'objectif de l'histoire des femmes se modifie. Il s'agit d'analyser comment les relations sociales entre hommes et femmes organisent les sociétés selon des modalités variables, et de montrer comment se construisent socialement les identités masculines et féminines. C'est ce que l'on appelle histoire du genre. Ce terme (venu des Anglo-saxons) rebute parfois. « Histoire mixte » nous apparaît plus évocateur et rend mieux compte de notre volonté de montrer, dès les premiers apprentissages, hommes et femmes dans les sociétés, face aux événements et situations historiques. On peut faire des « zooms », non des histoires « parallèles »⁴.

Qu'est-ce qui vous a guidées dans le choix des thèmes ? Vous semblez avoir privilégié les apports les plus récents. Peut-on en faire un ouvrage de référence en matière historiographique ?

Ce livre a donc été conçu comme une aide aux enseignants pour amorcer ce qui n'est pas actuellement possible à un seul individu : regarder l'histoire traditionnelle avec des lunettes aux deux dimensions du masculin et du féminin, en tenant compte des acquis scientifiques les plus récents. C'est un outil expérimental pour le collège comme pour le lycée ou l'école élémentaire : L'éditeur ne nous « offrait » qu'un volume et voulait solliciter tout le corps enseignant... Nous avons tenu compte à la fois des thèmes des programmes qui se mettent en place actuellement et des questions récurrentes dans l'enseignement français. Mais c'est un défi. Comment avoir à la fois la perspective chronologique des collèges et l'approche plus thématique et synthétique des lycées ? Comment faire face à tous les besoins sur neuf niveaux de classes de façon satisfaisante en 400 pages ? Il a fallu faire des choix drastiques pour proposer des chapitres clairs, cohérents et scientifiquement à jour. Cette dernière exigence est incontournable dans tout manuel et explique le grand nombre de collaborations sollicitées. Pour tout ce qui est abordé, ce manuel fournit des références solides réparties dans les « Pour en savoir plus » et la bibliographie générale. Mais il n'est pas exhaustif, ce n'est **pas une encyclopédie**, pas plus que nos programmes. Des questions passionnantes ont dû rester au bord du chemin : presque tout le monde anglo-saxon, asiatique, latino-américain... L'histoire des arts plastiques et de la littérature est effleurée, la musique abandonnée... Une de mes figures préférées, Hypatie, la mathématicienne alexandrine du Bas Empire romain n'y avait pas sa place... Notre emmenthal est plein de trous.

⁴ Voir infra l'article de Patrick Parodi

Tous les thèmes de l'enseignement scolaire peuvent-ils être traités à l'aune de l'histoire des femmes ? Y a-t-il des périodes sur lesquelles les chercheurs et chercheuses ne se sont pas penchés ?

Scientifique ou scolaire, l'histoire revisite en permanence des terres déjà labourées. Nous avons construit un sommaire avec les questions scolaires pour lesquelles l'absence des femmes, en raison des acquis **scientifiques** actuels, était par trop surprenante et représentait une insuffisance **civique** pour la construction citoyenne des hommes et des femmes qui vont continuer... l'histoire. La question que nous avons dû nous poser était plutôt : quels thèmes abandonnons-nous malgré les acquis récents ? Les mouvements nationaux, les guerres sont réinterrogés en profondeur avec ces nouvelles approches... La diplomatie ? je ne sais pas. Il fallait, pour rééquilibrer les modèles d'identification, fournir une large palette de figures féminines.

Vous avez rajouté aux documents relativement classiques que l'on peut trouver dans les manuels scolaires, des documents nouveaux.

Les documents classiques (patrimoniaux ?) n'ont pas à être négligés dans notre perspective ! « Panathénées » ou « Dîner de famille » de Caran d'Ache, nous y trouvons des informations, *nous avons le droit de leur poser des questions nouvelles*. Mais il convient de mettre les élèves face à quelques-unes des sources sur lesquelles chercheurs et chercheuses se sont appuyés pour répondre à de nouvelles problématiques, face aussi à de nouveaux visages constituant un album de famille un peu modifié. La confrontation avec la guerre d'Algérie des femmes n'est pas de la « petite histoire ». L'Europe a eu des pères de renom, mais pourquoi oublier une mère comme Louise Weiss ? Parce qu'elle était « aussi » féministe ?

On trouve dans l'ouvrage des « chapitres dits de substitution » (tel celui sur l'enracinement de la IIIe République) et des chapitres dits de compléments. Quel usage faire de ces différents types de chapitres ?

Les chapitres de substitution, comme celui que vous citez, sont là pour dire à tous nos collègues « allez-y, vous voyez, c'est **possible** sans charger la barque, on peut "dégraisser" une partie du factuel et avoir une meilleure connaissance de la période ». Ils sont presque prêts, clefs en main... Les autres, plus conformes au respect que nous avons de l'inventivité de chacun-e et de la volonté d'adapter le déroulement du travail à chaque classe, contextualisent les informations nouvelles et les documents proposés en rappelant les repères classiques. « Si vous voulez parler de grandes peintres, vous pouvez le faire à tel moment. » ("À vous d'alléger par ailleurs.")

Est-ce une première étape ?

Si ce livre représente l'aboutissement de gros efforts, il ne peut évidemment être qu'une étape. Nous souhaitons qu'il permette une adaptation progressive aux lunettes 2D. Ensuite, on peut toujours rêver. Éléves, parents, enseignants s'enthousiasment pour une histoire scolaire plus équilibrée et les manuels élèves deviennent indispensables...

Les enseignants de l'académie peuvent faire, sans aucun doute, critiques et apports constructifs grâce à l'avance prise.

Comme le suggère Annie Rouquier à la fin de l'entretien, le groupe *La Dur@nce* dans cette rubrique propose « *critiques et apports constructifs* » :

FEMMES DANS L'HISTOIRE SCOLAIRE : DEVOILER SANS VOYEURISME

Une nouvelle ressource

En octobre dernier, les éditions Belin ont publié « *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte* ». Un joli pavé de 415 pages, richement illustré, avec une mise en page qui rappelle les maquettes des manuels scolaires. Cet ouvrage a été conçu sous l'égide de Mnémosyne (Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre), coordonné par Geneviève Dermenjian, Irène Jami, Annie Rouquier et Françoise Thébaud. Les 33 auteurs inventoriés en fin d'ouvrage attestent d'un travail collectif de grande ampleur, au service de nos enseignements.

Le contenu se présente sous la forme de dossiers (*Les humanistes et la beauté féminine à la Renaissance, Les femmes et la Commune de Paris, Les Françaises deviennent citoyennes (1944-1945), ...*) comprenant des documents – textes et/ou images – commentés. Les dossiers sont regroupés en chapitres chronologiques introduits par une synthèse historiographique et des pistes bibliographiques. 36 chapitres au total qui offrent un regard panoramique sur notre histoire – ou du moins sur celle que nous enseignons – allant de la mythologie antique à la France du début du XXI^e siècle.

Comme toute production collective, cette publication voit se succéder des choix éditoriaux qui reflètent les différentes spécialisations professionnelles des auteurs : plus scientifiques pour certains, plus pédagogiques pour d'autres. Chacun entrera dans ce « manuel » à sa guise : par une lecture en continue pour qui voudrait se familiariser avec l'histoire des femmes, par une entrée par chapitre pour le professeur d'histoire en quête d'informations et de documents spécifiques.

L'ensemble constitue une banque de ressources inégalée à ce jour, ou chaque enseignant pourra trouver de quoi construire ses cours d'histoire en y introduisant des femmes, ... pour peu qu'il soit convaincu de la nécessité de cette introduction.

La justification d'une démarche

Les préconisations récentes du Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, si elles constituent une caution institutionnelle, ne sauraient à elles seules justifier la démarche : pourquoi faut-il introduire des femmes dans nos cours d'histoire ? Dans la préface de l'ouvrage, Michèle Perrot ne donne qu'une raison : nous devons enseigner l'histoire des femmes parce que des universitaires ont fait des recherches sur ce sujet. Tiens donc ? ... et si demain, à Strasbourg ou ailleurs, des chercheurs travaillent sur l'histoire de la choucroute, devons-nous obligatoirement introduire l'histoire de cet mets délicat dans nos cours ? Partir des travaux universitaires semble maladroit. L'enseignement scolaire est adossé à la recherche et nous sommes très attachés à cet ancrage scientifique, mais pas à toutes les étapes du processus de choix des contenus. Si nos programmes, en histoire comme en géographie, intègrent une dimension européenne croissante, ce n'est pas parce que des chercheurs de plus en plus nombreux travaillent sur cet espace, c'est parce que notre pays est engagé depuis 50 ans dans un projet politique européen et qu'on nous demande de donner une visibilité historique et géographique à ce territoire. En amont se trouve donc la demande sociale et politique. La ressource universitaire vient ensuite : elle nous fournit les contenus d'un discours scientifiquement crédible.

Alors comment justifier la visibilité des femmes dans l'histoire scolaire ?

"Dans nos cours d'histoire, nous dévoilons les femmes". C'est par cette très belle formule que Jean Sérandour, il y a quelques années, résumait tout l'enjeu de cette entreprise. La tâche est exaltante : il s'agit de débarrasser les femmes de toutes les burqas de l'histoire, de toutes les occultations qui masquent les regards et enferment dans des représentations stéréotypées, freinant l'émergence d'une identité féminine, dans la conscience des filles comme dans le regard des garçons de nos classes. Rendre les femmes visibles dans nos cours est donc avant tout une nécessité civique et éducative, et non pas le fruit d'une très contestable subordination de l'histoire scolaire à l'histoire universitaire.

Encore faut-il le faire avec discernement et en évitant tout « voyeurisme historique » ...

Discrimination positive

Les femmes dans le passé - c'est biologiquement incontestable - sont présentes partout, tout le temps. Mais le sont-elles également dans l'histoire ... dans toutes les « histoires » ? Si l'on aborde le passé des sociétés dans leur ensemble, les femmes ont toute leur place et leur visibilité dans nos cours est totalement justifiée. Mais dès qu'on étudie l'histoire des élites (politiques, intellectuelles, artistiques, militaires, religieuses ...), jusqu'à une époque récente, les femmes sont rares et leur rôle est marginal. Vouloir absolument en mettre certaines au premier plan de nos cours porte un nom : la discrimination positive.

Olympe de Gouges a-t-elle été un élément moteur dans le bouillonnement des idées de la Révolution française ? Connaître Aspasia est-il indispensable pour comprendre la citoyenneté athénienne ? Jeanne d'Arc est-elle incontournable pour étudier la société et l'organisation des pouvoirs en France au XV^e siècle ? Choisir de mettre systématiquement en avant des personnages féminins présente plusieurs risques : d'abord le retour à une histoire biographique que l'École des Annales a fort justement combattue, ensuite introduire chez nos élèves une suspicion sur les choix de l'enseignant : si l'on évoque tel personnage dans le cours d'histoire, est-ce parce qu'il a réellement joué un rôle significatif ou est-ce uniquement parce qu'il est une femme ? La démarche se retourne alors contre ses objectifs initiaux, associant l'identité féminine à une introduction volontariste sans laquelle elle n'aurait aucune substance.

Rendre les femmes visibles dans nos cours doit donc procéder d'un choix raisonné et non pas d'un militantisme qui n'a pas sa place dans nos enseignements. La nouvelle publication de chez Belin peut grandement aider les enseignants dans cette démarche à condition de l'aborder de manière critique, comme une banque de ressource et non pas comme un guide.

Daniel Dalet
Lycée Alexandra David Néel - DIGNE

HISTOIRE DES FEMMES, HISTOIRE DU GENRE, HISTOIRE MIXTE ?

Ces trois termes sont souvent utilisés indifféremment et recouvrent pourtant des réalités historiographiques différentes ; cela peut cependant contribuer à rendre plus obscur le parcours de la recherche de l'histoire des femmes.

Il faut d'abord noter que l'histoire oublie les femmes depuis l'Antiquité, seules quelques figures rares sont évoquées mettant en exergue les vertus ou les excès du caractère féminin. Au XIX^e siècle, quelques femmes comme Fortunée Briquet dans « *Dictionnaire historique des Françaises* » en 1804 évoquent les grandes figures féminines et comparent des situations différentes. Elles abordent des thématiques de l'histoire sociale mais les quelques tentatives de recherche sur les catégories sociales plus défavorisées comme les domestiques sont rejetées : par exemple, les travaux de l'anglaise Sarah Taylor Austin (1793-1867) ou de l'Américaine Lucy Maynard Salmon (1853-1927) sur le travail domestique sont qualifiés d'« *histoire d'arrière-cour* ». Françoise Thébaud évoque même une situation figée au XIX^e siècle en prenant

l'exemple de Jules Michelet. Ce dernier voit dans le rapport des sexes un moteur de l'histoire mais il rejette les femmes dans le domaine de la nature et assimile les hommes à celui de la culture ; il estime que les femmes au pouvoir ne peuvent être que source de dérèglements. L'histoire économique et quantitative continue d'ignorer d'ailleurs la dimension sexuée dans la première moitié du XX^e siècle malgré l'apport essentiel de certaines femmes comme Lucie Varga à des travaux d'historiens célèbres, comme Lucien Febvre ou Marc Bloch, et des travaux innovants dans les années 30 sur le statut juridique des femmes ou la place des femmes dans des mouvements politiques, travaux menés par des historiennes (Marguerite Thibert, Jeanne Bouvier, Suzanne Grinberg).

Le tournant, lié à plusieurs facteurs, a lieu à la fin des années 1960 et lors des années 1970 :

- l'influence exercée sur la discipline historique par la sociologie ou la philosophie avec les travaux par exemple d'Evelyne Sullerot, sur les ouvriers, ou de Michel Foucault sur les pratiques disciplinaires et l'analyse critique des discours,
- la modification du champ d'intérêt de l'histoire dans le mouvement dit de « la nouvelle histoire » : les travaux portent alors sur les mentalités, les sentiments, les pratiques quotidiennes, la famille, les exclus, etc.
- l'influence des écoles historiographiques américaines et anglaises, pionnières sur la question, multipliant colloques et revues (la plus ancienne *Feminist Studies* date de 1972) avec Natalie Zemon Davis dont les travaux cependant ne rencontrent qu'un écho tardif en France,
- la force du mouvement féministe qui prend une place plus importante dans le débat public.

Les modifications de la société (augmentation du travail féminin, réformes législatives concernant les droits des femmes ou cherchant à assurer une plus grande égalité civique, évolutions des rapports familiaux, etc.) contribuent à créer un contexte favorable à un changement de regard sur la place des femmes dans l'histoire.

Les années 1970 sont alors marquées par de multiples travaux menés sur les femmes, notamment dans le domaine économique ou dans la question de la gestion du corps ; les pionnières de cette histoire des femmes sont Yvonne Knibiehler à Aix-en-Provence ou Michelle Perrot qui pose déjà les thématiques essentielles dans son colloque d'Aix-en-Provence de 1975. Cependant, les recherches se portent essentiellement sur les problématiques du féminin contribuant à montrer la richesse du sujet mais oubliant la dimension relationnelle entre les sexes : c'est ce que Françoise Thébaud nomme « l'histoire au féminin ». Cette phase qui continue jusqu'au milieu des années 1980 est alors une « phase d'accumulation » où se multiplient thèses, travaux de recherches, ouvrages sur la place des femmes dans tous les domaines de l'histoire. L'histoire au féminin est aussi un moyen pour interroger des domaines nouveaux, celui du corps par exemple, ou des pratiques comme celle de l'utilisation des sources orales. Elle connaît une lente évolution où l'on passe de l'étude des discours masculins, des représentations et de l'image des femmes, à une analyse des domaines où les femmes jouent un rôle spécifique tout en s'inscrivant dans les débats historiographiques.

C'est l'ouvrage de Michelle Perrot en 1984 « Une histoire des femmes est-elle possible ? », actes d'un colloque tenu à St Maximin qui induit de nouvelles problématiques et de nouveaux enjeux pour cette histoire. Pour l'historienne, si les particularités d'une féminité, entendue comme diverse, ne doivent être niées ni écartées, il s'agit de comprendre la relation au sexe masculin et à l'histoire globale pour faire apparaître les ressorts de la sujétion et de l'exclusion des femmes, les cheminements de la conscience féminine et au final pour apporter un regard nouveau sur l'histoire globale. L'objectif n'est pas d'apporter une thématique nouvelle (l'histoire des femmes) mais d'interroger la différence des sexes « *celle du rapport entre les sexes, compris comme un rapport social qui est à la fois effet et moteur de l'histoire, qui fonctionne à tous les niveaux de réalité et de représentation et dont on peut comprendre les rouages et marquer les spécificités selon les systèmes historiques*⁵ ».

Cette définition nouvelle est celle que les historiennes anglo-saxonnes nomment le Gender, terme apparu dès la fin des années 1960, traduit par « genre » en France (mais le terme y est difficilement utilisé contrairement aux Etats-Unis et au reste de l'Europe). Il s'agit alors de proposer « *une histoire des rapports entre les hommes et les femmes, entre le masculin et le féminin et d'amorcer une lecture sexuée des événements et phénomènes historiques* ». Le concept de genre se différencie de celui de sexe. Ce dernier terme fait référence aux différences biologiques alors que le premier renvoie à l'idée d'une construction sociale des sexes avec ses pratiques et ses représentations, ses activités et ses rôles assignés, ses systèmes de croyance, etc. De fait, sous l'influence de l'Américaine Joan Scott, considérée comme la

théoricienne du genre, il devient une grille de lecture historique amenant à l'envisager comme une signification des rapports de pouvoir, toujours pensés dans une perspective dynamique. Or, dans une tradition universitaire historique marquée par l'école marxiste, il est mis en parallèle avec le concept de classe. Des travaux multiples montrent que le pouvoir, la richesse, l'influence qui ne sont pas partagés de manière identique par les sexes deviennent, de fait, un facteur de différenciation dans les classes sociales. Cela peut expliquer les réticences d'utilisation du concept de genre en France. Mais, cette approche a permis de considérer la multiplicité des appartenances et des identités des individus : le genre, la classe, l'origine ethnique, etc. D'autres critiques apparaissent : la crainte de tout lire à travers un miroir déformant ou le risque de rendre à nouveau les femmes invisibles en reléguant leurs spécificités. Ces éléments réflexifs amènent alors une évolution de l'histoire des femmes tenant à donner une culture mixte. Des questionnements, notamment par le biais de travaux sur le génocide, portent alors sur les limites de l'appréhension de la dimension genrée des phénomènes et des événements ce qui amène le genre à n'être pas seulement « *une histoire de la différence sexuelle mais aussi une histoire des similarités sexuelles et des relations entre différence et similarité* ».

De fait, on entre alors dans les années 1990 et 2000 dans une approche légèrement différente que l'on peut nommer histoire mixte. Celle-ci profite sans aucun doute du fait que l'histoire des femmes a trouvé une légitimité universitaire et intellectuelle qui ne se traduit que difficilement dans les programmes scolaires. C'est pourquoi elle affirme la volonté de produire mais aussi de transmettre une culture mixte, cette double dimension scientifique et civique étant clairement affirmée. Il s'agit non seulement de montrer la place des femmes dans les multiples sphères, publiques et individuelles mais d'interroger la pertinence de telles césures comme celles affectant la chronologie (les grandes phases de l'histoire sont-elles les mêmes pour les hommes et les femmes ?). L'interrogation porte alors sur les identités féminines masculines et leur construction ainsi que sur les mécanismes sociaux qui les sous-tendent. Les domaines de recherche ne sont pas en soi différents de ceux de l'histoire genrée mais dépassent la dimension de rapport de pouvoir : si hommes et femmes s'opposent, ils composent aussi dans le champ social, économique et politique. C'est cette dimension qui fait en partie l'originalité de l'histoire mixte ainsi que sa dimension civique.

Ces trois courants de l'histoire des femmes ne doivent pas être perçus comme étant les étapes d'une évolution plus complexe ; elles ne se superposent pas mais s'ajoutent, amenant donc à des lectures multiples et croisées.

Patrick Parodi,
Lycée Joliot-Curie, Aubagne.

FEMMES, CITOYENNETE ET DEMOCRATIE A ATHENES (V^e – IV^e SIECLE av. J-C)

Le thème 2 du nouveau programme de seconde porte sur **L'invention de la citoyenneté dans le monde antique**, avec un volet centré sur **Citoyenneté et démocratie à Athènes**, un thème déjà abordé en sixième mais « *il convient au lycée d'approfondir la réflexion sur les notions inventées par ce régime politique [...].* » (*Ressources pour le lycée général et technologique*, Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010)

Citoyenneté, démocratie : des notions abstraites et complexes, qui n'ont pas le sens que nous leur donnons aujourd'hui : « *Aucun État ancien n'a eu l'idée que les individus eussent des droits.* » (Paul Veyne)

La proposition qui suit est simple, mais invite à un détour par une catégorie de la population athénienne, les femmes, non citoyennes et pourtant présentes dans la cité, et ainsi aborder un peu la complexité de la question.



Le tirage au sort sous le regard d'Athéna
(Coupe attique vers 480 av. J-C)

Le cours commence par cette accroche, une image que les élèves vont décrire et tenter de questionner ; les mots suivants sont écrits au tableau :

- une femme
- une déesse
- Athéna, cité d'Athènes
- tirage au sort, vie politique, démocratie
- deux hommes probablement citoyens
-

Ils permettent d'introduire le cours autour des idées et questions suivantes :

- comment fonctionne la démocratie à Athènes ?
- qui est citoyen ? quels rapports entre citoyens et démocratie ?
- les liens entre le religieux et le politique
- et la place des femmes dans la cité d'Athènes : une femme, de surcroît une déesse protectrice d'Athènes et du bon fonctionnement de la démocratie peut laisser supposer que les femmes à Athènes ont une place importante : qu'en est-il ?

Entrer dans la leçon avec les femmes pour travailler « démocratie et citoyenneté »

Cela semble un paradoxe car les femmes à Athènes sont bien évidemment exclues de la citoyenneté politique. Il s'agira de le montrer, et de ce fait, comprendre qui en fait partie, pourquoi, et comment, donc répondre aux attentes de la leçon.

Un extrait du texte d'Aristophane, *L'assemblée des femmes*, peut constituer un excellent « **support miroir** » pour comprendre le fonctionnement de la démocratie, s'interroger sur les critères de la citoyenneté et comprendre que « *la cité est un club d'hommes* » (Pierre Vidal Naquet).

AGORACTIVE - Qui demande la parole ?

LA SECONDE FEMME - Moi.

AGORACTIVE - Mets la couronne et bonne chance.

LA SECONDE FEMME - Ça y est.

AGORACTIVE- Alors parle.

LA SECONDE FEMME - Ben quoi? Je parle avant de boire ?

AGORACTIVE- Comment ça, boire? Allez, ouste, va-t'en.

LA SECONDE FEMME - Ben quoi, à l'ecclésià, on ne boit pas ?

AGORACTIVE - C'est ça, tu te figures qu'ils boivent ?

LA SECONDE FEMME - Et comment, par Artémis, et du bon encore ! En tout cas, si on y réfléchit bien, tous les décrets ont l'air d'avoir été pris par des gens ivres : ils divaguent. Par Zeus, pourquoi feraient-ils tant de libations et de prières si ce n'est à cause du vin ! Et puis, ils s'engueulent comme des ivrognes et les archers doivent parfois en embarquer quelques-uns.

AGORACTIVE - Eh bien toi, va-t'en t'asseoir, tu n'es bonne à rien Avec votre permission, je décide que je

parlerai à mon tour, après avoir pris cette couronne. Je m'adresse d'abord aux Dieux pour qu'ils favorisent nos projets. J'appartiens comme vous à la communauté de ce pays, et je m'afflige de voir si mal menées les affaires de la cité. Elle est gangrenée! Car je la vois toujours choisir ses dirigeants parmi les plus malfaisants, et s'il en est un bon pendant un jour, il devient mauvais pendant dix. Si l'on donne les responsabilités à un autre, c'est encore pire. (...) Mais si vous m'écoutez, vous pouvez encore vous en tirer. Il vous faut confier le gouvernement de la cité aux femmes.

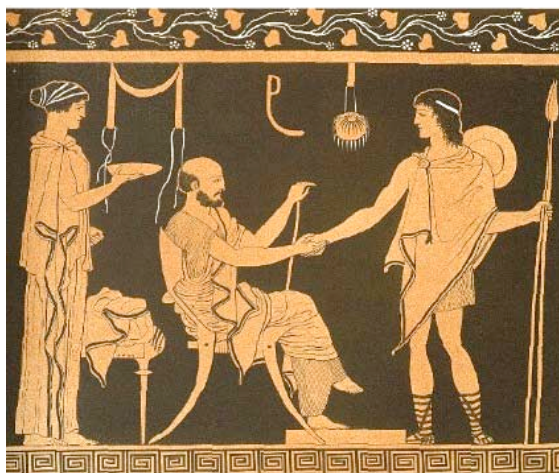
TOUTES LES FEMMES - Bravo, bravo, par Zeus, bravo.

L'assemblée des femmes, Aristophane (vers 450-380 av JC)

Ainsi peut-on contourner la lecture systématique du fastidieux schéma des institutions : les élèves sont amenés à s'y référer seulement parce qu'ils en ont besoin pour comprendre dans quel contexte débattent ces femmes, et donc ce qu'est l'ecclésiast, le tirage au sort, le débat politique par exemple. Le texte interroge : Pourquoi les femmes ne sont-elles pas citoyennes ? Qui est citoyen ?

La leçon insiste cependant sur des aspects qui ne sont pas directement liés aux notions centrales du programme mais il est intéressant, pour une approche civique, de réfléchir sur la place réservée aux femmes dans la cité athénienne.

Ainsi est-il utile de montrer sur quelles bases, sur quels principes se sont construits l'exclusion des femmes de la vie politique et le partage sexué des fonctions sociales et économiques.



Cette image provient d'une coupe datée de 430 av. J.C (Musée du Louvre) sur laquelle on peut voir **une femme portant une coupelle, située sur le côté, derrière un homme mûr, un citoyen, assis face à un jeune homme, un éphèbe** portant la chlamyde (cape en laine) et le pétase (chapeau rond à larges bords). Ce document interroge à la fois la **place fonctionnelle et géographique de la femme dans le couple, le foyer, la cité.**

Pour les élèves, quelques explications sont donc nécessaires.

La place de la femme s'explique par ses caractères biologiques : elle est d'abord une mère, celle qui assure la reproduction de la cité.

« La coutume a institué une règle qui attribue l'extérieur aux hommes et l'intérieur aux femmes. Le monde extérieur est celui de la vie politique, des affaires, de la guerre. ⁶ ».

Les conséquences visibles sont nombreuses dans la vie de la cité : les femmes n'ont pas accès aux assemblées et tribunaux, ne prennent jamais part aux décisions politiques, et n'ont pas accès à la propriété en général.

La femme du citoyen athénien ne peut être que derrière lui, ou retranchée dans ses appartements privés

(gynécée), étant interdite dans les espaces réservés aux hommes (*andrôn*). Elle est exclue du monde extérieur, celui de la vie politique et de la guerre. La réalité est pourtant plus complexe : « *L'étude attentive des sources littéraires et archéologiques ne semble pas confirmer un schéma d'organisation de l'espace privé aussi rigide. Certes, les épouses et filles de citoyen ne fréquentent pas l'andrôn, la salle de réception, surtout lorsque le mari reçoit ; cependant, d'autres femmes, les hétairai⁷, ont accès à cet espace. Mais elles semblent pouvoir investir l'ensemble des autres pièces de la maison.⁸* » Ceci dit, il n'en demeure pas moins que par nature et par incapacité juridique, la femme athénienne est une mineure, toujours sous tutelle (*kyrios*) d'un homme, généralement son père ou son époux.

« *Lorsque j'eus décidé de me marier, Athéniens, et que j'eus pris femme, voici quelle fut d'abord mon attitude : évitant à la fois d'ennuyer ma femme et de lui laisser une liberté excessive, je la surveillais dans la mesure du possible, et, comme de juste, j'avais l'œil sur elle. Mais, du jour où nous eûmes un enfant, je n'eus plus de défiance, je lui confiais toutes mes affaires, estimant que nous étions maintenant unis par le plus fort des liens. Dans les premiers jours, juges, c'était le modèle des femmes, ménagères, adroite et économe, maîtresse de maison accomplie.* » (Lysias, 458-380 av JC, *Sur le meurtre d'Erastosthène*, 6-14, 23-24)

La femme assure la gestion de l'*oikos* basée surtout sur des tâches domestiques : elle doit donc nourrir, habiller, éduquer. L'homme assure la protection des femmes et enfants, c'est l'héritage ancien d'une société

On peut alors mobiliser quelques documents incontournables : un extrait de la politique d'Aristote, un texte sur l'éphébie.

Encore une fois, entrer par les femmes est un détour pour approcher les notions complexes de la leçon, mais au moins les élèves ont-ils, dans le même temps, mis le doigt sur des systèmes de pensée qui perdureront encore longtemps.

Seulement un détour ? Un moyen pour complexifier la notion de citoyenneté

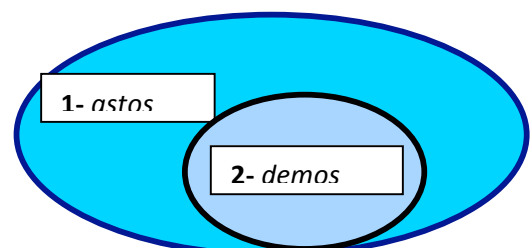
La notion de citoyenneté est difficile à définir dans des limites nettes, même chez les Grecs.

Le citoyen dans son sens restreint est un homme de condition libre, athénien et majeur, qui dispose donc de droits politiques (*politeia*). Pour Aristote (livre III, *La politique*), la définition est plus restrictive car le citoyen est celui qui **exerce** ses droits politiques et ne se contente pas d'une citoyenneté passive : « *Le nom de citoyen s'applique avant tout à celui qui a part aux honneurs publics* ». Le citoyen serait donc le *polites*, celui qui appartient à la communauté politique du *demos* (peuple) et qui par ses droits participe au fonctionnement de la démocratie.

Les Grecs distinguent cependant le **politès** qui participe à la cité et l'**astos** qui appartient à la communauté de sang par nature, il en est membre et jouit de droits civiques, et peut être exclu de la participation politique (alors que le *polites* est forcément né *astos*, sauf dans les cas où la *politeia* est accordée à de nouveaux éléments hors corps civique). Les deux, participant à la vie de la cité, font partie de la communauté des *citoyens au sens large* – nous n'avons pas de mot pour traduire *astos* si ce n'est citoyen mais qu'il faut entendre dans le sens de communauté civique et non politique - mais seul le *politès* fait partie du *demos*, corps politique ou communauté des "citoyens politiques".

1 - *astos* = communauté civique

2 - *demos* = communauté politique



Ainsi, les femmes sont-elles exclues du *demos*, corps exclusivement masculin, mais elles font partie de la communauté civique, ne serait-ce que par leur rôle reproductif et **elles sont citoyennes dans une acception large de la définition de citoyen**. Cette approche peut sembler anachronique mais elle permet de souligner la confusion qui existe, ou du moins la limite floue, non dans la réalité des droits entre hommes et femmes, mais dans les définitions élaborées et les mots utilisés, même chez les Grecs, et même avec les historiens⁹ : « *Leur qualité de citoyenne (au sens d'asté, mais Aristote n'hésite pas à utiliser politès) découle tout naturellement de l'importance qu'on leur accorde dans l'ascendance des citoyens.*¹⁰ ». Au V^e siècle, avec Périclès, est imposée la règle des deux parents citoyens pour qu'un *asté* devienne citoyen : « *C'est la pénurie d'hommes qui explique l'usage de ces lois. Quand il y a abondance de population, peu à peu on élimine d'abord ceux qui sont fils de citoyens d'un esclave ou d'une esclave, puis ceux qui sont citoyens par les femmes et enfin, on ne donne la citoyenneté qu'à ceux dont les parents sont tous deux citoyens.* » (Aristote, *La politique*, III)

Le mot féminin pour Athénien n'existe pas mais les femmes sont indispensables pour engendrer les citoyens Athéniens.

Que les femmes n'aient pas de droits politiques est indéniable mais elles ont une place essentielle dans la communauté civique, d'autant plus qu'elles ont un rôle dans les affaires religieuses, et de ce fait elles contribuent au politique du fait des liens étroits établis entre le monde des dieux et le monde politique.

La frise des Panathénées est donc utilisée dans ce sens, un choix facile, le document reproduit et légendé se trouve dans tous les manuels, mais une fois de plus, on évitera une lecture systématique pour cibler sur les métopes de la frise qui rendent visibles les femmes dans cette cérémonie civique et religieuse : on peut y voir la prêtresse d'Athéna Polias, les *arrhéphores* portant le *peplos*, les *ergotines* qui ont tissé le *peplos*



(ci-contre), les porteuses d'eau, souvent filles de métèques. Un extrait de *Lysistrata* (Aristophane, 441 av. J.C) souligne l'importance des femmes dans la gestion domestique de l'*oikos* (la maison) mais aussi leur fonction lors des Panathénées.

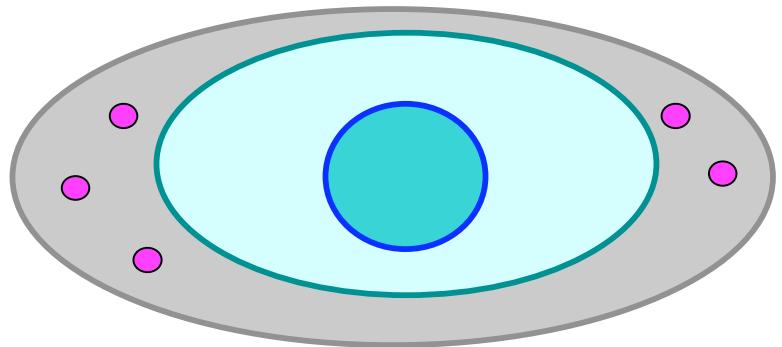
« *A l'âge de 7 ans, je portais déjà les objets sacrés d'Athéna ; à l'âge de 10 ans, je préparais la farine des gâteaux pour Athéna notre patronne (...). Grande fille enfin, et jolie, je devins canéphore et portais un collier de figues sèches. Ne dois-je pas à ma cité quelques bons conseils ? Ne me reprochez pas d'être née femme quand je vous apporte une meilleure politique qu'à présent. Je paie d'ailleurs mon tribut en mettant au monde des hommes.* »

La cité ne se résume pas aux citoyens ayant accompli leur éphébie ; elle est beaucoup plus large et les corps exclus, femmes et métèques, sont ici intégrés à une fête qui a un caractère religieux autant que politique, assurant l'unité de la cité. La présence des femmes lors des fêtes religieuses n'échappe pas au partage sexué des rôles : leurs tâches restent purement subalternes, elles ne jouent aucun rôle dans les sacrifices, jouent surtout un rôle de spectatrices et servantes. Mais elles sont présentes, et elles le sont avec plus de poids dans le domaine des sacerdoces : « *Il n'existe pas de classe sacerdotale dans le monde grec, et les prêtrises, qui peuvent être héréditaires (ou du moins familiales), électives, pourvues par tirage au sort ou achetées, temporaires ou permanentes (certaines sont viagères) sont exercées par des hommes comme par des femmes.*¹¹ »

Les femmes athéniennes ne participent pas aux assemblées mais contribuent par leur présence à assurer le fonctionnement et l'unité de la cité, de l'*astoi*, et assurent sa reproduction ; elles ne font pas partie du *demos* mais elles jouent un rôle dans l'activité civique d'Athènes : on peut dire que « *dès le V^e siècle, les Athéniennes sont à la fois astai (par filiation) et politides (membres de la communauté civique)*¹². ». **La condition civique offre un certain nombre de droits et devoirs qui sont à tous les niveaux de la société inégalement répartis, du fait des classes sociales** (l'égalité citoyenne, *isokrateia*, n'existe pas, les élèves auront vu par ailleurs que certains citoyens sont "plus égaux que d'autres") **ou des genres** (les femmes athéniennes ayant plus de devoirs que de droits).

La leçon se conclut par le schéma suivant :

Les cercles de la participation à la vie de la cité



 Les magistrats les plus riches

comme les stratèges, citoyens privilégiés.

 Tous les citoyens qui peuvent participer à l'ecclésia et aux votes.

 Les habitants de la cité qui participent aux affaires religieuses et civiques sans avoir de droits de citoyens

 dont les femmes de citoyens

Le titre pourrait être aussi **Une communauté civique hiérarchisée**, l'ensemble étant conditionné par trois principes :

- le principe hiérarchique (il conditionne ainsi une démocratie inégale)
- le principe d'exclusion de la communauté (il touche esclaves et métèques, ou les citoyens marqués d'ostracisme)
- le principe biologique qui concerne les femmes de citoyens

L'entrée par les femmes permet :

- d'approcher les notions de citoyenneté et démocratie, en montrant que les femmes ne sont ni citoyennes ni actrices de la démocratie,
- et de comprendre, en miroir, que certains hommes le sont,
- de montrer que les notions abordées sont complexes, que rien n'obéit à des schémas simples,
- et aussi, de contribuer à une histoire mixte.

Bouclons la boucle : que devient Athéna dans cette histoire ?

La question n'a pas manqué d'être posée par les élèves : pourquoi une déesse pour la cité la plus puissante de Grèce alors que le pouvoir politique est masculin ?

Athéna n'est pas une déesse ordinaire : fille et fille chérie de Zeus, « elle a été conçue par le dieu seul, par le seul principe masculin, sans participation du féminin (...). Athéna est une déesse des hommes. ¹³»

L'auteur rajoute cependant : « A l'opposé des amazones, la déesse garde tous les attributs de la séduction féminine : la grâce dans le maintien, l'élégance recherchée du vêtement, la parure des bijoux. Armée, certes, mais vraie femme toujours. »

Indications bibliographiques (hors ouvrages cités) :

Nicole Loraux, *Les enfants d'Athéna*, Points, 2007.

« Dans la lignée de Jean-Pierre Vernant et de Pierre Vidal-Naquet, dont elle était proche, Nicole Loraux aura sans relâche manifesté son souci de mettre en œuvre toutes les ressources des sciences humaines et sociales au service de la lecture de l'Antiquité. Analysant avec un soin scrupuleux le choix et le sens des mots, elle souligne comment les mythes grecs en rapport avec les femmes et les origines de la cité rendent compte, à leur façon, de l'imaginaire masculin athénien en ce qui concerne aussi bien le rôle que la répartition des sexes dans la société et dans la cité tout entière. »

(Maurice Sartre, L'Histoire n° 298, 2005)

Nicole Loraux (sous la direction de), *Athènes au féminin*, Les Belles Lettres, 2003.

Compte-rendu sur le site des Clionautes : <http://clio-cr.clionautes.org/spip.php?article2631>

Nadine Bernard, *Femmes et société dans la Grèce classique*, Armand Colin, 2003.

Compte-rendu : <http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/cr-bernard.htm>

Geneviève Dermenjian, Irène Jami, Annie Rouquier et Françoise Thébaud (ouvrage coordonné par), *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*, Belin-Mnémosyne, 2010.

Brigitte Manoukian,
Lycée Vauvenargues, Aix

[sommaire](#)

Histoire

Patrick Parodi et Béatrice Tinelli

Quelques sites essentiels pour connaître l'histoire des femmes :

- ✓ <http://clio.revues.org/> Ce site est le pendant de la revue « **Clio. Histoire, femmes et sociétés** » à laquelle on peut s'abonner pour avoir accès aux articles les plus récents. En revanche, le site offre aussi des textes intégraux en accès libre (pour les textes datés de 2006 et avant) sur des thèmes aussi divers que : *le genre du sport, les guerres civiles, les chrétiennes*. Une véritable source très utile pour renouveler son approche mais aussi pour faire d'utiles mises au point. Ainsi, l'article de Jean Clément Martin <http://clio.revues.org/index410.html>, daté de 2004, relate **la place des femmes lors de la guerre de Vendée** pendant la Révolution française. Outre une mise au point sur les concepts de guerre civile et l'utilité d'une approche genrée, l'article démontre que la Révolution porte un message qui se veut universel mais d'un universel masculin. Elle renforce des pratiques sociales dominées par les hommes d'où le refus de toute expression politique des femmes et des pratiques de violence à leur égard afin de les ramener à leurs conditions d'êtres soumis. Paradoxalement, dans le camp vendéen, la situation amène hommes et femmes à des pratiques de vie communautaire, ces dernières étant considérées comme les gardiennes des idéaux religieux qui guident la vie publique ; c'est pourquoi leur expression politique est autorisée avec des combattantes (Renée Borderau, Perrine Loiseau), des espionnes et des anonymes nombreuses qui fournissent la logistique essentielle. Cet article passionnant illustre parfaitement la richesse et l'orientation choisie par Clio : mise au point scientifique pointue, analyse et réflexion sur les concepts et objets étudiés, approche mixte qui permet de modifier le regard. Cela constitue pour chaque enseignant une précieuse source de renseignements mais offre aussi des idées pour construire de nouvelles pistes pédagogiques.
- ✓ Le site **Musea** de l'Université d'Angers, déjà signalé dans ces colonnes, <http://musea.univ-angers.fr/> propose en ligne des expositions, dont chaque panneau est assorti d'un commentaire, comme celles consacrées à **Yvette Roudy, l'engagement des catholiques féminines** ou les **immigrées, exilées, femmes en lutte**. Celle-ci montre comment les femmes immigrées interviennent dans les années 1970 dans les combats politiques. Souvent regroupées en collectifs, elles luttent sur un

double front : dénoncer la situation politique dans leur pays d'origine et défendre les droits des femmes (voire leur permettre de se dégager de certaines pratiques comme l'excision ou refuser le Code de la famille de l'Algérie). A partir des années 1980, avec l'arrivée de la deuxième génération, les démarches changent. Associées au mouvement antiraciste, les collectifs manifestent davantage pour défendre les sans-papiers en prenant en compte la dimension féminine, pour améliorer le dialogue dans les banlieues et pour lutter contre les nouvelles formes de sexisme.

On trouve aussi des dossiers pédagogiques associés aux expositions (sur **Fontevraud, ordre religieux mixte** et **Rose Valland**) et une médiathèque. Le site constitue sans aucun doute une adresse indispensable.

- ✓ A l'adresse <http://www.mnemosyne.asso.fr/>, site de **Mnémosyne**, association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre, les articles de la revue « Genre et histoire » sont disponibles (six numéros). L'article de Linda Guerry sur « **Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche** » peut constituer un complément utile à l'exposition de Musea : il met en avant les difficultés de l'histoire à prendre en compte la dimension sexuée des migrants, et au - delà des migrations, alors même que la politique de regroupement familial en France féminise les flux. Autre adresse indispensable !

[sommaire](#)

Géographie

Brigitte Manoukian et Stéphanie Doppler

Les hommes viennent de Mars et les femmes viennent de Vénus.



Vénus et Mars, Botticelli

Tel est le titre d'un best seller des années 90. L'auteur, J. Gray, par cette jolie parabole géographique, veut signifier que les différences entre les hommes et les femmes proviennent de leurs "origines géographiques" différentes et expliquent alors les tensions et conflits de couple. Le livre a été mis en scène et nous sommes bien sûr dans un délire total de fiction géographique. Encore que...

- ✓ Jean-François Staszak en fait une analyse dans un article, **Vos problèmes de couple expliqués par la géographie, genre et espace dans quelques best-sellers** (*Géographie et Culture*, 2005). Il se réfère à d'autres best-sellers qui partent de préjugés courants, comme par exemple : *les femmes ne savent pas lire les cartes*. Préjugé qui a une cause "géographique" si l'on se fie aux origines lointaines : dans la caverne, il y a bien longtemps, la femme était vouée aux tâches domestiques et l'homme rapportant la nourriture, était contraint à des parcours lointains l'obligeant à déterminer des itinéraires. Voilà comment s'expliqueraient les aptitudes spatiales différenciées entre les hommes et les femmes...
Mars et Vénus... ou Zeus et Europa ? « *Quand on argumente du découpage continental pour refuser la Turquie dans l'Union européenne, a-t-on conscience que l'on renvoie à un mythe*

géographique ? (...) Les continents sont une fiction qui sert, tout comme Mars et Vénus, à produire de l'altérité»

Tout cela pour introduire l'idée que la géographie s'est intéressée à ces représentations parce qu'elles ont une dimension spatiale, et qu'il y a intérêt et « *responsabilités des géographes à déconstruire ces discours, savants ou vernaculaires, qui font usage de la discipline* ».

<http://www.unige.ch/ses/geo/collaborateurs/publicationsJFS/VosProblemesDeCouples.pdf>

<http://www.unige.ch/ses/geo/collaborateurs/publicationsJFS.html>

- ✓ C'est la géographie anglo-saxonne qui a le plus avancé depuis les années 70-80 dans la géographie du genre, comparée à la géographie française - qui connaît pourtant quelques éminentes géographes - mais commence à peine à s'intéresser à la question.

En 2005, le laboratoire ADES du CNRS organisait un colloque international ayant pour thème : **Sexe de l'espace, sexe dans l'espace**. On peut lire l'ensemble des Actes à cette adresse :

<http://www.ades.cnrs.fr/spip.php?article492>

Cette année, les rencontres sont renouvelées : « **Masculin, féminin, questions pour la géographie** ». Ces événements reflètent l'intérêt récent de la géographie pour des problématiques liées au genre et à la géographie.

Les questions développées montrent combien le chantier, l'espace de réflexion est riche : *De l'imaginaire sexuel comme révélateur de la crise des espaces urbains, Sexualité et espaces publics, L'érotisme dans la géographie grand public, Genre et mobilités, vers une hybridation des concepts spatiaux ? Quelle place pour les femmes dans la ville ? Genre et espace du temps libre, Mobilités et assignation spatiale des femmes migrantes, Des lieux de soumission aux lieux de transgression, etc.*



- ✓ Les travaux d'Yves Raibaud appréhendent « **le sexe et le genre comme des objets géographiques** » (2007). On pourrait s'étonner car le mot « sexe » a été remplacé par celui de « genre » (*gender*, en anglais) dans les sciences sociales en France, pour signifier que les différences observées dans les sociétés entre les hommes et les femmes sont de nature sociale et non biologique (lire à ce propos l'article de Jacques Lévy, *Genre*, sur le site Espace-Temps <http://www.espacestemp.net/document805.html> : celui-ci développe l'idée que le genre est « *une catégorie sociale, une construction sociale historiquement mise en place et historiquement dépassable* »).

Pour Yves Raibaud, **la géographie du genre est une géographie sociale et spatiale**, centrée sur les rapports sociaux et les inégalités qui découlent des rapports de sexe, et donc, les empreintes spatiales laissées par ces inégalités ; elle s'intéresse à cartographier les espaces selon les pratiques différenciées : les sorties de crèche et d'écoles sont des lieux du féminin alors qu'un cybercafé est un lieu d'abord du masculin. **La géographie des sexes serait alors une géographie culturelle, une géographie des représentations sexuées des espaces** : les hommes et les femmes ne projettent pas le même regard sur les espaces et l'auteur développe à partir d'exemples concrets (une plage en Gironde) la notion d'érotisation de l'espace.

[http://hal.archives-](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/33/33/60/PDF/Le_genre_et_le_sexe_comme_objets_geographiques.pdf)

[ouvertes.fr/docs/00/33/33/60/PDF/Le_genre_et_le_sexe_comme_objets_geographiques.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/33/33/60/PDF/Le_genre_et_le_sexe_comme_objets_geographiques.pdf)

- ✓ D'autres géographes se sont aussi intéressés à cette dimension qui permet une autre lecture des espaces et des sociétés.

Claire Hancock réfléchit sur les discours géographiques et la construction de l'Autre, sur le genre et les rapports masculin-féminin, avec des terrains comme les villes de Mexico ou Ankara. Elle participe à l'ouvrage qui vient de sortir sur « *Les injustices spatiales* ». Elle a coordonné avec

Francine Barthes (auteure d'une *Géographie de la nudité*, Bréal, 2003) un numéro de *Géographie et cultures*, ***Le genre, constructions spatiales et culturelles*** (2005, L'Harmattan). On peut lire un compte-rendu sur le site des Cafés Géographiques et mesurer ici aussi la multiplicité des terrains concernés et l'origine diverse des géographes.

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=787

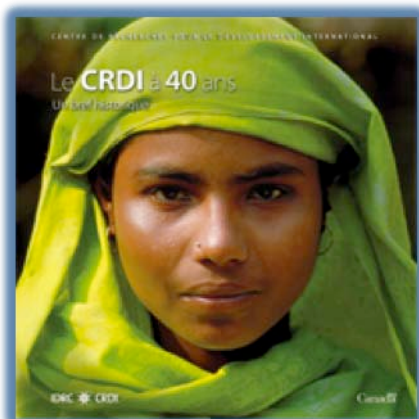
Christine Bard s'intéresse aux pratiques spatiales du sexe (*Le genre des territoires : masculin, féminin, neutre*, PU Angers, 2004) : **existe-t-il un genre du territoire ?** Le masculin semble s'imposer dans de nombreux territoires du pouvoir, ne laissant aux femmes que quelques niches, mais la féminisation de ces bastions a commencé.

La ville et l'habitat sont-ils sexués ?

On peut trouver sur un site « alternatif » dédié à l'habitat une série de textes autour de la thématique Habitat sexué ou la dimension du genre appliquée à l'habitat, à la géographie et à l'urbanisme.

http://www.habiter-autrement.org/22_sex/genre_ca.htm

« Adopter une approche sexospécifique, c'est reconnaître que les femmes se situent au point de jonction de la production et de la reproduction, de l'activité économique et de la prise en charge d'êtres humains, et donc, de la croissance économique et du développement humain. ». Gita Sen, professeur à l'Institut de management de Bangalore, pionnier dans la réflexion genre et développement.



C'est un important rapport que nous fournit le **CRDI (Centre de recherches pour le développement international)**, une société d'Etat canadienne qui collabore avec les chercheurs des pays en voie de développement) : **l'intégration de la "dimension genre" à la lutte contre la pauvreté et Objectifs du Millénaire pour le développement** : ***« L'éradication de la pauvreté dépend tout autant des valeurs que des ressources, et l'égalité des genres constitue l'un des pivots de la concrétisation de cet objectif. »***

Ce rapport fait le point sur les recherches concernant les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité des genres. Trois constats – et angles d'attaque – sont faits : de toutes les inégalités socio-économiques *« l'inégalité des genres est l'une des formes les plus répandues de l'inégalité car, non seulement elle est présente dans la plupart des sociétés mais, de plus, elle recoupe d'autres types d'inégalités. »* ; ses manifestations sont diverses, souvent plus marquée chez les pauvres ; par ailleurs, ces inégalités inter genres structurent les relations de la production et de reproduction : on constate que dans les régions pauvres, les femmes sont très présentes dans la sphère productive. Partant du principe que *« les femmes et les hommes ne subissent pas la pauvreté également et ne la vivent pas de la même manière »*, le CRDI vise à *« s'attaquer à la pauvreté ainsi qu'aux inégalités de genre au niveau de la société dans son ensemble, mais aussi par des interventions ciblées visant à éliminer les désavantages spécifiques. »*

Ainsi, contrairement aux Objectifs du Millénaire qui abordent la question des femmes uniquement à partir de la santé ou de l'instruction, le CRDI insiste dans ce rapport sur leur capacité d'action et de moteur économique. Agir sur l'inégalité inter genre est un bon moyen pour agir sur de nombreux objectifs de développement.

Lecture complète des huit chapitres du texte :

http://www.idrc.ca/fr/ev-42964-201-1-DO_TOPIC.html

Ce rapport est une source très riche d'informations sur la situation des femmes en milieu pauvre et il nous donne des nombreuses pistes d'entrée pour nos cours de géographie.

Outre l'impact de l'alphabétisation des filles sur le développement, il conviendrait soit d'aborder, soit de

rendre visible dans nos cours :

- Le rôle spécifique des femmes dans l'apport de ressources au sein des ménages (voir pour exemple les agricultrices de Kinshasa), leur poids dans les luttes politiques et les mouvements de conscientisation (je pense notamment au rôle des femmes en Inde dans leur opposition à la construction de grands barrages ou à celui de Vandana Shiva qui se bat pour la souveraineté alimentaire).
- Il est possible de montrer les effets paradoxaux de la mondialisation à partir des inégalités inter genres : « elles se sont *atténuées dans plusieurs domaines importants de la vie des femmes, mais certains plus que d'autres, et aussi dans certaines régions du monde plus que dans d'autres.* ».
- Par ailleurs, la réflexion incontournable sur la définition de la pauvreté, sur celle de besoin, peut être enrichie par une approche féminin/masculin. L'exclusion fait partie des critères de la pauvreté et certains groupes sociaux peuvent se sentir plus exclus que d'autres dans l'accès aux ressources ou aux espaces de décision... les femmes sont le plus souvent concernées.

Ce ne sont que des exemples et ils sont nombreux.

Et dans nos classes ?

Chantal Février, qui fut IA-IPR de l'Académie d'Aix-Marseille, relevait les timidités de nos manuels à rendre présentes les femmes dans la géographie, « *une faible visibilité, une forte présence implicite* », soulignait-elle.

http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/a/div/div052_fevrier.pdf

Sur les premières de couverture de cinq nouveaux manuels de seconde observées, j'ai pu voir deux séries d'images opposant le rural et l'urbain et trois photographies de femmes couvrant la page : une femme portant un bidon d'eau dans une grande ville indienne, une autre assurant la maintenance de panneaux photovoltaïques dans l'Orissa (Inde), et une autre transportant du bois sur fond d'éoliennes... en Inde !

Est-ce à dire que les femmes indiennes sont plus photogéniques ? Plus accessibles à la photographie ? Plus présentes dans l'espace public ?

Pas de pistes pédagogiques proposées mais quelques axes et supports possibles de travail surtout pour assurer plus de visibilité aux femmes dans l'espace géographique, en classe de seconde, et avec des exemples indiens, ce que je connais le mieux !

✓ **Thème introductif : Du développement au développement durable**

Cet extrait de reportage (émission Planète femmes diffusée sur Fce2) peut être utilisé dans la partie du chapitre consacrée au « *Développement inégal et déséquilibré à toutes les échelles* ». Il décrit le problème du déficit de femmes dans certaines régions rurales, dû aux infanticides mais aussi la réussite financière de Chanda Khochar, une femme à la tête d'une des plus grosses banques du pays : un paradoxe qui illustre, par un détour féminin, les dynamiques en cours d'un pays émergent.
<http://ma-tvideo.france3.fr/video/iLyROafvAQI.html>

✓ **Nourrir les hommes**

L'exemple de la révolution verte dans l'analyse des conséquences socio économiques permet de montrer, entre autres conséquences, celle sur la place des femmes dans le foyer et l'économie.



Icône indienne du développement agricole, **Vandana Shiva** a fondé l'association Navdanya qui œuvre pour la conservation de la biodiversité et de la protection des droits des fermiers, défendant par exemple le retour à l'usage de semences traditionnelles face aux grands groupes comme Monsanto. Elle est non seulement femme, et femme indienne, mais c'est une femme éduquée, physicienne de formation mais aussi épistémologue, écrivaine, docteure en philosophie des sciences.

On pourra utiliser quelques passages d'une longue interview de la militante concernant les OGM et le poids des grandes FMN en Inde.

http://www.dailymotion.com/video/x179yz_vandana-shiva-vs-ogm_webcam



« *Nous ne sommes pas contre les hommes. Nous sommes pour l'égalité des droits pour tout le monde et tous ceux qui la refusent.* » Ces propos sont ceux de **Sampat Pal Devi**, la nouvelle *Poolan Devi* (femme de basse caste, emblème de la lutte contre les hautes castes), qui, à la tête des *Gulabis* ou gang des saris roses (près de 20 000 "saris" aujourd'hui dont certains élus dans les conseils villageois, les *panchayats*), lutte contre la corruption, pour les droits des femmes et le développement par l'éducation dans l'un des Etats les plus pauvres de l'Inde, l'Uttar Pradesh.

C'est un exemple révélateur de cette société civile active en Inde, dans les campagnes comme dans les villes.

<http://ma-tvideo.france3.fr/video/iLyROoafYZP1.html>

✓ **Gérer les ressources terrestres : l'eau**



Les femmes indiennes sont les premières mobilisées contre la construction des grands barrages. La *leader* de cette opposition est **Arundhati Roy**, romancière et essayiste : **Le coût de la vie** (Arcades, Gallimard, 1999) fait le point sur la politique indienne des grands barrages avec leurs effets néfastes sur les populations et l'environnement avec l'exemple de la vallée de la Narmada (Etat du Gujarat).

A lire et utiliser en cours, l'article de Vandana Shiva **Les femmes du Kerala contre Coca Cola**. <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/03/SHIVA/11985>

Pendant plus d'un an, les femmes des tribus *adivasi* (hors castes) ont organisé des sit-in pour protester contre l'assèchement des nappes phréatiques par Coca Cola. Le mouvement, mobilisant juristes, parlementaires, intellectuels etc., a eu gain de cause et s'est étendu à d'autres régions.

✓ **Villes et développement durable**

L'étude de la croissance et de la fragmentation urbaine peut se faire avec une présentation du bidonville de Dharavi à Bombay. Dans le reportage signalé, ce sont des femmes et des fillettes exclusivement qui présentent leurs difficultés, leur travail, leurs espérances : « *La petite, on va la faire étudier, elle fera quelque chose de sa vie* ».

http://www.tv5.org/TV5Site/webtv/video-4709-24h_a_Bombay_Les_bidonvilles.htm

Education civique ... juridique et sociale

Sandrine Khaled, Murièle Massé

Faites venir des expositions dans votre établissement :

Deux des expositions itinérantes proposées par la région PACA portent sur **la lutte contre les discriminations faites aux femmes**. Elles s'intitulent respectivement « Respect » et « Les Caravanières ». Chacune est composée d'une trentaine de panneaux présentant des photos de la marche des femmes en France et au Maroc contre les ghettos et pour plus d'égalité, accompagnés d'un guide et du dossier relatif à l'exposition. Chaque exposition peut être l'occasion de solliciter des associations comme « Ni putes, ni Soumises » et « Forum Femmes Méditerranée » qui ont réalisé des DVD pour accompagner leur intervention.



Modalités d'inscription et de prêt sur <https://viladeduc.regionpaca.fr>

Le prêt des expositions se fait d'établissement en établissement, avec un éventuel retour intermédiaire à la Région ou à l'une de ses antennes départementales. Il est limité à deux semaines.

<http://www.regionpaca.fr/notre-region/vie-lyceenne-et-apprentie/dispositifs-citoyennete/expositions-itinerantes.html>

http://www.femmes-med.org/ffm_rubrique.php3?id_rubrique=66

Consulter pour plus d'idées : <http://www.medifemmes.net>

Baladiffusion

Dominique Santelli et Frédérique Platanía

- ✓ Le site de France 5, Curiosphère, propose des extraits de l'émission **les grands entretiens** avec comme invitée **Michelle Perrot** qui a largement contribué à l'émergence de l'histoire des femmes et du genre et à sa diffusion auprès d'un large public.

Quatre vidéos de 5 minutes environ sont en ligne sur les thèmes « l'histoire des femmes : travail et maternité », « l'histoire des femmes : les femmes et la création », « l'histoire des femmes : les femmes et les hommes », « l'histoire des femmes : les femmes et la vie publique ».

<http://www.curiosphere.tv/video-documentaire/0-toutes-les-vidéos/107500-reportage-lhistoire-des-femmes-laces-au-savoir>

- ✓ Un débat sur **l'invention de l'histoire des femmes et du genre** est proposé par le site canal2.tv avec Françoise Thébaud, Cécile Dauphin, Eric Fassin, Yannick Ripa et Violaine Sébillotte. Les invités tentent d'exposer l'émergence et les développements de ce domaine de recherche et de rendre compte des débats qui le traversent: Les femmes ont-elles une histoire ? Une histoire des femmes est-elle possible et comment l'écrire ? L'histoire sans les femmes est-elle possible ? Qu'est-ce qu'une histoire du genre et quel en est l'intérêt?

Durée : 1h 14m 16s

<http://www.canal2.tv/video.asp?idvideo=3048>

✓



Les lundis de l'histoire de France Culture nous proposent un thème original à écouter et à podcaster sur « **Femmes, littérature et pantalon** », avec comme invitées **Martine Reid**, auteure « *Des femmes en littérature* » et **Christine Bard** auteure d' « *Une histoire politique du pantalon* ». Ces deux historiennes nous montrent qu'il était aussi difficile pour une femme aux XVIIIe et XIXe siècles d'entrer en littérature que de porter un pantalon. Martine Reid



évoque la réception des femmes auteures et leurs conditions d'accès à la littérature ; Christine Bard explique comment le pantalon accompagne toutes les transgressions qui jalonnent la route de l'émancipation des femmes. Il faudra attendre la fin des années 70 pour que, explique l'historienne « le pantalon soit féminisé et devienne un vêtement mixte. Fin de l'histoire ? Pas tout à fait. Pourquoi l'ordonnance de 1800 interdisant aux femmes de s'habiller en homme n'est-elle toujours pas abrogée ? Pourquoi les collégiennes ne portent-elles plus que des pantalons ? Pourquoi une « journée de la jupe » ? L'actualité des questions de sexe et de genre gagne à être située dans l'histoire longue de la peur de la confusion des rôles et de la contestation du pouvoir masculin. »

<http://www.radiopodcast.fr/search?s=michelle+perrot>

Vous pouvez aussi écouter Christine Bard dans l'émission d'Europe 1 les Cafés découvertes.

<http://www.europe1.fr/MediaCenter/Emissions/Cafe-decouvertes/Sons/Une-histoire-politique-du-pantalon-258779/>

- ✓ On pourra consulter aussi http://www.dailymotion.com/video/xfae1b_michelle-perrot-mon-histoire-des-fe_news : une courte interview de **Michelle Perrot** sur son ouvrage « **Mon histoire des femmes** » qui rappelle avec cette simple phrase comment les femmes furent écartées de l'enseignement « les femmes, on les éduque, on ne les instruit pas ». Une occasion de redécouvrir l'œuvre de l'historienne qui reste essentielle pour aborder la question. (Patrick Parodi)

[sommaire](#)

Rendez-vous

Murièle Massé et Sandrine Khaled

- ✓ le **8 mars 2011**, à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes, une **rencontre-débat** aura lieu proposée par l'association Mnémosyne, association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre) sur le thème **Une histoire mixte pour une cité mixte ?** à l'occasion de la sortie de l'ouvrage *La place des femmes en histoire. Une histoire mixte ?* Belin, 2010. **Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes, salle Armand Lunel, 18h-20h.**

DANS LA REGION

Des Alpes à la mer, la région PACA, par sa beauté, sa lumière est une terre qui a attiré les artistes. Que d'hommages rendus aux hommes de talents, Cézanne et Picasso à Aix-en-Provence pour ne citer qu'eux.

Pourtant des femmes de talents aussi, hier comme aujourd'hui, contribuent à porter création et réflexion en Provence.

- ✓ C'est à **Digne**, ces « Himalayas pour Lilliputiens », qu'en 1928 **Alexandra David-Néel**, a choisi de s'installer jusqu'à sa mort à 101 ans en 1969. La maison de cette écrivaine et penseur, éprise de liberté, exploratrice qui fut la première femme blanche à pénétrer jusqu'à Lhassa, randonneuse hors pair qui traversa l'Himalaya, polyglotte et bouddhiste, est le lieu idéal pour découvrir sa forte personnalité et voir ses souvenirs de voyage. Visiter sa demeure « Samten dzong », 27, avenue maréchal Juin, Sortie de Digne, route nationale 85, en direction de Nice. Tél. 04 92 31 32 38. Visites à 10h, à 14h et à 15h30 précises, 2h00 environ. Entrée gratuite.



- ✓ Deux autres femmes de lettres ont été inspirées et ont vécu dans notre région, occasion de balades sur leurs traces, bien qu'aucun lieu ne les présente :
Pour **Colette**, ce fut douze années de vie à la villa qu'elle baptisa la Treille Muscate à **Saint-Tropez** et qui lui faisait dire « *Le monde m'est nouveau à mon réveil, chaque matin...* ».

De 1916 à sa mort en 1923, c'est à **Bandol** puis à **Menton**, que **Katherine Mansfield** devient maîtresse de la nouvelle, comme sa première œuvre *Prélude*.

A PARIS ET DANS SA REGION, UN PARCOURS THEMATIQUE AUTOUR DE L'HISTOIRE DES FEMMES



✓ FEMMES ANONYMES

Cette exposition aborde la thématique de la place des femmes dans la Grande Guerre, leurs engagements, leur quotidien et les grandes figures féminines de l'époque, à travers notamment les collections d'arts graphiques. Des animations culturelles ont lieu autour de cette exposition :

- La projection du film, **Matahari, la vraie histoire**, d'Alain Tasma, est suivie d'un débat le jeudi 3 février à 19h30 au théâtre Luxembourg, à la salle du manège.
- Le dimanche 6 mars à 15h30 a lieu un concert présenté par Karine Lethiec et l'ensemble Calliopée sur les **musiciennes de la Grande Guerre**, à l'espace Caravelle, dans la salle champagne.
- Le mardi 8 mars, dans le cadre de la Journée Internationale des femmes, des artistes présentent des **paroles de femmes dans la Grande Guerre**.

Au Musée Bossuet de Meaux, Hôtel de Ville, 77107 Meaux, jusqu'au mercredi 30 Mars 2011.
<http://www.museedelagrandequerre.eu/fr/exposition-les-femmes-dans-la-grande-guerre>

✓ PHOTOGRAPHIES DE FEMMES

L'exposition « **Photo, femme, féminisme** » invite à découvrir **200 portraits méconnus** de femmes.

Ces portraits sont soit des photographies d'art, soit des photographies documentaires couvrant la période 1860 à 2000. Ce parcours historique dans le fonds photographique de la bibliothèque constitué dans le cadre du journal La Fronde, créé par la première patronne de presse **Marguerite**



Durand (1864-1936) et entièrement rédigé et administré par des femmes, donne les éléments clés d'une culture visuelle destinée à permettre aux femmes de s'affirmer comme sujet ; sujet de leur propre histoire et sujet d'une histoire collective.

Si l'exposition donne à voir les portraits de comédiennes, d'artistes peintres, de musiciennes, d'écrivaines et de militantes et militants qui ont marqué l'histoire des droits des femmes, il y a aussi une partie consacrée aux femmes photographes

comme **Germaine Krull, Laure Albin Guillot, Berenice Abbott, Gisèle Freund, Yvonne Chevallier, Edith Gérin, Sabine Weiss, Janine Niepce ou encore Irina Ionesco**. S'en suivent des portraits de femmes ayant exercé des métiers d'hommes. L'exposition s'achève sur les femmes engagées, de la Commune comme Louise Michel, aux femmes résistantes, aux femmes politiques jusqu'aux années MLF.

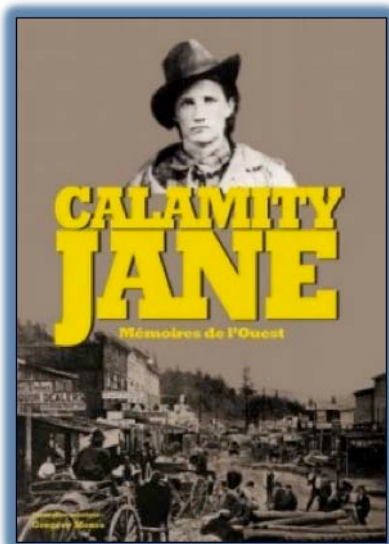
A la Galerie des Bibliothèques jusqu'au 28 mars 2011, 22 rue Malher, Paris 4^{ème}.

Horaires : de 13h à 19h du mardi au dimanche, nocturne les jeudis jusqu'à 21h.

Tarifs : 6 €

✓ FEMME HORS-NORME

L'histoire d'une femme qui s'habillait en homme, fumait, buvait, portait des armes... L'histoire d'une



femme d'action qui, engagée auprès de l'armée, a participé à des campagnes contre les Indiens, fait de la prospection d'or, convoyé du bétail, tenu des hôtels, joué son propre rôle dans des spectacles... **Martha Canary, alias Calamity Jane**, est devenue un mythe alors qu'elle avait à peine 20 ans. Dès la fin de son adolescence, des photos d'elle ont été publiées, des récits de ses aventures, des anecdotes aussi. Elle a arpenté le Wyoming, le Dakota, le Montana, le Colorado et bien d'autres contrées des Etats-Unis. Dans une ambiance « saloon », l'exposition s'ouvre par une rétrospective de son parcours tumultueux, photos, objets et documents à l'appui. Au travers de portraits et témoignages, ses compagnons d'aventures – Buffalo Bill, Will Bill Hickok – sont également évoqués. C'est ensuite l'histoire des Lettres de Martha à sa fille qui est abordée. Un manuscrit dont l'authenticité a pu être contestée, mais qui fait aussi partie de la légende. Cette « chevauchée » en compagnie de Calamity Jane s'achève

par la projection de films sur cette femme qui, plus d'un siècle après sa disparition, continue d'étonner.

Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15^{ème}.

Jusqu'au 12 mars 2011, tous les jours de 10h à 18h, sauf le dimanche et les jours fériés.

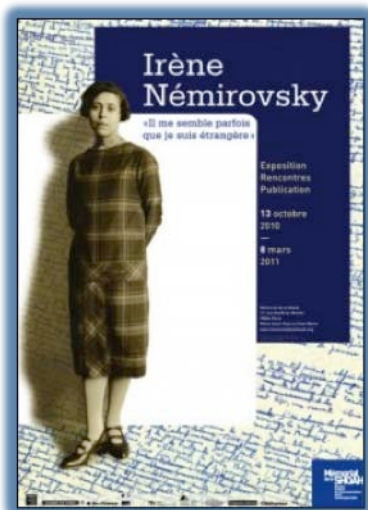
Plein tarif : 5€, gratuit moins de 26 ans.

✓ FEMMES BIBLIOPHILES

A travers la collection du duc d'Aumale, le Cabinet des Livres du domaine de Chantilly présente un choix d'ouvrages illustrant les goûts de ces femmes bibliophiles, du XVI^e au XIX^e siècle, que sont **Diane de Poitiers**, **Catherine de Médicis**, **la Grande Mademoiselle**, **Madame de Pompadour** ou **la duchesse d'Aumale**.

Domaine de Chantilly, 60500, à partir du 1^{er} mars 2011 et jusqu'au 30 juin.

✓ ARTISTES FEMMES



Ecrivaine ukrainienne, française d'adoption, juive convertie au catholicisme, mais tout de même déportée à Auschwitz où elle est assassinée, **Irène Némirovsky** a à dix-huit ans publié à Paris ses premiers contes, avant de rédiger une dizaine de romans et nouvelles. Les deux premiers tomes du dernier, *Suite française*, ont été publiés en 2004.

Cette exposition lui rend hommage, et fait le portrait d'une femme et d'une écrivaine dans toute sa complexité, révélant son travail acharné jusqu'aux derniers jours de sa vie, à travers un grand nombre d'archives originales jamais présentées au public : l'enregistrement de la voix d'Irène Némirovsky, ses premiers poèmes russes et premiers textes en français, son journal d'écrivaine sous l'Occupation, les manuscrits de *David Golder* et de *Suite française*... Une œuvre et un destin qui témoignent comme peu d'autres, non sans contradictions, du désarroi croissant des Juifs et des étrangers dans la France des

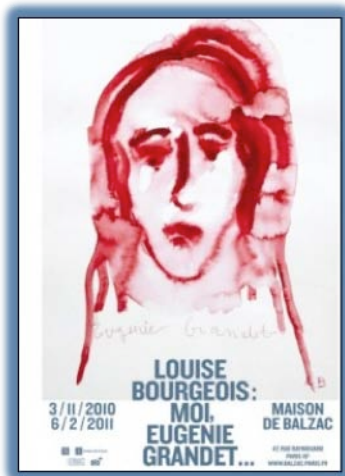
années 30.

Mémorial de la Shoah, 17 rue Geoffroy l'Asnier, Paris 4^{ème}

Jusqu'au 8 mars 2011, ouverte tous les jours de 10h à 18h, sauf les samedis et certains jours de fêtes juives.

L'exposition est gratuite.

✓ Louise Bourgeois, artiste majeure de la scène contemporaine décédée le 31 mai dernier à New York, souhaitait profiter de l'intimité de la Maison de Balzac pour présenter ses œuvres dédiées à Eugénie Grandet.



Cette création originale spécialement conçue pour le musée, ne se veut pas une confrontation avec le personnage d'un des plus célèbres romans de Balzac mais bien l'expression d'une « identification récurrente », selon les propres termes de l'artiste avec « celle à qui l'on ne donna jamais la chance de grandir ». Entièrement fondée sur la mémoire et les « motivations enfantines », l'œuvre de Louise Bourgeois est autobiographique. Au service de l'inconscient, son art cathartique renvoie aux relations mère – enfant ou père – enfant. Revenant à la broderie, technique féminine par excellence mais surtout mode de création lié au souvenir de sa mère tisserande, **Louise Bourgeois** livre plusieurs séries d'œuvres qui évoquent le temps qui passe, les occupations inutiles, le flétrissement, la solitude. Une incroyable poésie – non dépourvue d'humour – se dégage de cet art de l'intime, du secret.

Maison de Balzac, 47 rue Raynouard, Paris 16^{ème}, jusqu'au 6 février 2011.

Ouvert tous les jours sauf le lundi de 10h à 18h

Tarif : 4€

✓ LES COSTUMES

Autre thématique autour des femmes, à partir de février, *L'orient des femmes vu par Christian Lacroix*.

Cette exposition présente une sélection de robes de fête, manteaux, voiles et coiffes qui composaient le trousseau de mariée des villageoises et bédouines de Syrie, de Jordanie, de Palestine et du désert du Sinaï. Ces pièces ont pour point commun d'être ornées de broderies et d'applications de couleurs.

Au musée du quai Branly, 37, quai Branly Portail Debilly, Paris 7^{ème}.

Du 8 février 2011 au 15 mai 2011

Plein tarif : 7 Euros

www.quaibrany.fr

[sommaire](#)

Informations institutionnelles

Fabrice Touboul et Caroline Bon

Nous avons fait le choix dans cette rubrique de poser notre regard sur deux thèmes : tout d'abord, celui **des femmes (filles) dans le système scolaire français** et, ensuite, celui de **l'évolution des droits des femmes dans notre société à travers les décisions du législateur**.

Si aujourd'hui l'égalité des filles et des garçons constitue pour l'Éducation nationale une **obligation légale et une mission fondamentale**, il n'en a pas été toujours ainsi.

✓ Tout d'abord, essayons d'esquisser une rapide **chronologie de l'évolution de l'éducation des filles** depuis deux cents ans à travers les décisions législatives :

- 15 décembre 1805 : Napoléon I^{er} crée par décret les maisons d'éducation de la Légion d'honneur.
- 23 juin 1836 : l'ordonnance Pelet incite chaque commune à avoir au moins une école primaire pour filles.
- 15 mars 1850 : la loi Falloux fixe également l'objectif d'une école primaire de filles dans chaque commune de plus de six cents habitants (le programme obligatoire comprend l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, des rudiments de calcul, une éducation morale et religieuse et pour les filles, les « travaux d'aiguille »).



- 16 août 1861 : la première bachelière, **Julie-Victoire Daubié** de Fontenoy-le-Château, obtient le baccalauréat ès Lettres à Lyon :
- 1^{er} octobre 1862 : ouverture de la première école professionnelle pour jeunes filles par Madame Elisa Lemonnier, une école de couture.
- 10 avril 1867 : la loi Victor Duruy réorganise le programme de l'enseignement primaire féminin qui devient national.
- 9 août 1879 : la loi Paul Bert fait obligation à chaque département de créer une école normale de filles, comme une école normale de garçons d'ailleurs, c'est-à-dire une école pour former les institutrices.
- 21 décembre 1880 : la loi Camille Sée porte sur l'ouverture de lycées de jeunes filles.
- 18 mars 1882 : décret d'Alexandre Laissac, maire de Montpellier, pour la création du premier lycée de jeunes filles de France.
- 1883 : parution de *L'enseignement secondaire des filles* d'Octave Gréard édité chez Delalain

- frères.
- 28 mars 1882 : la loi Ferry sur l'obligation scolaire de 6 à 13 ans pour les enfants des deux sexes.
 - 30 octobre 1886, loi Goblet : la mixité est acceptée dans les écoles des communes de moins de cinq cents habitants, pour des raisons économiques avant tout.
 - 1924 : le décret Léon Bérard unifie les programmes scolaires secondaires pour les filles et les garçons ; les filles ne sont plus obligées de se présenter au baccalauréat en candidates libres.
 - 11 juillet 1975 : la loi Haby rend la mixité scolaire obligatoire.
- ✓ Ensuite, interrogeons-nous sur la **place des femmes dans les programmes actuels d'histoire-géographie**. Il est vrai que cette place peut paraître réduite, mais il faut cependant souligner les efforts certains qui ont été faits dans les nouveaux programmes de collège et de lycée pour essayer de les « intégrer » dans nos pratiques pédagogiques.
- **En Sixième** : dans le thème 2 de la deuxième partie d'histoire, « le statut des citoyens, des femmes et des esclaves » ; dans la cinquième partie, « la caractérisation de chacun des deux empires se fait à partir d'exemples au choix : de personnages (Justinien et Théodora, Charlemagne, Irène...) »
 - **En Cinquième** : dans le thème 1 de la deuxième partie du programme d'histoire, « l'étude est conduite à partir d'images tirées d'œuvre d'art, d'hommes et de femmes dans les travaux paysans (...), d'images ou de récits médiévaux au choix témoignant du mode de vie des hommes et des femmes de l'aristocratie » ; toujours dans le thème 2 de la deuxième partie, « la France est le cadre privilégié de l'étude qui est conduite à partir d'exemples au choix : de personnages significatifs de la construction de l'Etat en France (Philippe Auguste, Blanche de Castille...) » ; dans le thème 3 de la deuxième partie encore, « l'étude est conduite à partir de l'exemple au choix d'une abbaye et de son ordre religieux masculin ou féminin (...), de l'exemple au choix d'un grand personnage religieux, homme ou femme. En géographie, il est précisé dans le thème 2 de la deuxième partie : « l'inégal accès à l'éducation et au savoir représente un frein majeur au développement, en particulier lorsqu'il touche les femmes ».
 - **En Quatrième**, le nouveau programme (applicable à la rentrée 2011) cite les femmes à deux occasions : dans le thème 2 de la deuxième partie, « une étude au choix parmi les suivantes : la Révolution et les femmes », ainsi que « raconter des événements, des épisodes de la vie d'acteurs révolutionnaires (hommes et femmes) » dans les capacités ; de plus, le thème 1 de la troisième partie évoque « une étude au choix parmi les suivantes : ouvriers et ouvrières à la Belle Époque ».
 - **En Troisième** : le programme d'Éducation civique fait référence dans la quatrième partie dans les thèmes au choix (!) à « La place des femmes dans la vie sociale et politique » ; le nouveau programme d'histoire (applicable à la rentrée 2012) évoque dans le thème 2 de la quatrième partie (dans les capacités) « les femmes dans la Résistance » et « le droit de vote des femmes » (qui est, d'ailleurs, dans les repères du programme actuel).
 - **En Seconde** : « Comme le programme de géographie, celui d'histoire place clairement au cœur des problématiques les femmes et les hommes qui constituent les sociétés et y agissent. Le libre choix laissé entre plusieurs études doit permettre en particulier de montrer la place des femmes dans l'histoire des sociétés ».
 - **En Première** : dans le thème 5 du nouveau programme d'histoire (applicable à la rentrée 2011), « La place des femmes dans la vie politique et sociale en France au XX^e siècle » est étudiée.
- ✓ Le **Code de l'éducation** (article 121-1), qui reprend l'article 5 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005, insiste sur l'importance de la **mixité et de l'égalité entre les hommes et les femmes** : « Les écoles, les collèges, les lycées (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte ».
- ✓ Une **Convention interministérielle** a été signée pour la période 2006-2011 afin de promouvoir « l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système

éducatif ». Cette Convention a pour « objectif prioritaire une approche globale de l'éducation à l'égalité des sexes. Elle souligne la nécessité d'un apprentissage précoce pour que les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement puissent se construire progressivement, et cela dès la maternelle ». Le comité de pilotage de cette Convention a réalisé un guide ressources pour les équipes éducatives.

<http://www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-et-des-garcons.html>

- ✓ Il ne faut pas oublier que le **Socle commun des connaissances et de compétences** institué par le décret du 11 juillet 2006 identifie précisément le respect de l'autre sexe et le refus des stéréotypes parmi les compétences sociales et civiques que tout élève doit acquérir et développer au cours de sa scolarité obligatoire.

- ✓ Il faut aussi signaler l'existence de la brochure **Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur** qui présente les parcours scolaires des filles et des garçons au niveau national.

<http://www.education.gouv.fr/pid20195/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-a-l-enseignement-superieur.html>



La politique en faveur du droit des femmes recouvre plusieurs aspects : droit des femmes à disposer de leur corps, droit de contrôler leur fécondité, égalité politique, égalité professionnelle, lutte contre les violences faites aux femmes. **En dehors de l'École**, le législateur a pris des mesures afin de favoriser **l'égalité hommes/femmes**.

- ✓ Le mot **parité** désigne une égalité générale entre les hommes et les femmes, même si elle prend souvent un sens plus restreint en s'appliquant parfois à la seule vie politique. Dans ce domaine comme dans celui de la vie professionnelle, des avancées légales notables ont été réalisées depuis 1791 et la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » d'**Olympe de Gouges**, dont le préambule commence ainsi : « Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale ».



Quelques dates clés :

- 1804 : le Code civil donne aux femmes des droits civils mais leur refuse les droits politiques.
- 21 avril 1944 : l'ordonnance d'Alger accorde le droit de vote aux femmes françaises.
- 27 octobre 1946 : le préambule de la Constitution proclame : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme » (art. 3).
- 8 juillet 1999 : une révision constitutionnelle ajoute à l'article 3 de la Constitution de 1958 la disposition suivante : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives » et prévoit que les partis doivent « contribuer à la mise en œuvre » de ce principe (art. 4).
- 6 juin 2000 : la loi sur la parité en politique module l'aide publique aux partis politiques en fonction de leur respect de l'application de la parité pour la présentation des candidats aux élections.
- 9 mai 2001 : loi Génisson sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes poursuit dans une direction amorcée par la loi Roudy du 13 juillet 1983.
- 31 janvier 2007 : loi tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives (obligation de parité pour les exécutifs des régions ainsi que pour ceux des communes de 3 500 habitants et plus, renforcement des pénalités financières pour les partis politiques ne respectant pas les obligations de parité pour les candidatures aux élections législatives...).

<http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-vote/loi-du-31-janvier-2007-tendant-promouvoir-egal-acces-femmes-hommes-aux-mandats-electoraux-fonctions-electives.html>

- ✓ A noter également que le site du ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale consacre des dossiers, entre autres, à **l'égalité professionnelle**, à **l'égalité en droits et dignité**, à **la parité et la responsabilité politique**...

<http://www.solidarite.gouv.fr/espaces,770/femmes-egalite,772>

- ✓ Enfin, l'OCDE consacre un dossier aux **inégalités hommes-femmes dans les institutions sociales à travers le monde** et présente les informations contenues dans la base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement (EID), permettant d'identifier ces inégalités dans ces institutions (code de la famille, droits de propriété, libertés civiles...).

http://www.oecd.org/document/11/0,3343,fr_2649_33935_39472560_1_1_1_1,00.html

[sommaire](#)

Responsabilité éditoriale, auteurs, contacts, abonnements

La Dur@nce est réalisée sous la responsabilité éditoriale de l'Inspection pédagogique régionale d'Aix-Marseille.

- Fondateur : Jean Sérandour
- Direction : Gérald Attali, Jacqueline Chabrol, Jean-Louis Leydet (IA-IPR)
Coordination : Dominique Santelli (professeure)
Mise en page : Daniel Gilbert (professeur)
Abonnement et diffusion : Yves Tardieu (professeur)
Comité éditorial, "groupe Dur@nce" : Caroline Bon, Christine Colaruotolo, Daniel Dalet, Stéphanie Doppler, Stéphane Gallardo, Daniel Gilbert, Sandrine Khaled, Brigitte Manoukian, Claude Martinaud, Murièle Massé, Patrick Parodi, Frédérique Platania, Dominique Santelli, Yves Tardieu, Béatrice Tinelli, Fabrice Touboul.
- Pour contacter les différents auteurs, un lien est disponible à l'adresse suivante :
<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/general/contribu.htm>
- Tous les liens externes ont été testés à la date de diffusion de ce numéro, leur contenu n'engage pas la responsabilité des auteurs de ce bulletin. Les anciens numéros de La Dur@nce ainsi que les procédures d'abonnement et de désabonnement se trouvent sur le site académique.
<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/durance.htm>